

Demande d'offre n° PTD/09/053

Liste consolidée des questions reçues et des réponses de l'OMPI

Q1: Nombre moyen par an et poids / volume des envois à expédier ?

R1: Environ 40 – 60 envois par année à travers le monde avec un poids/volume moyen de 250-350kg en poids/volume.

**Q2: Type d'emballage utilisé ?
Préciser si les palettes peuvent être gerbées.**

R2: Les palettes sont en général d'une hauteur moyenne d'environ 1m35 (max. 1m60) et ne peuvent être superposées. Elles sont filmées noires, tirables et cerclées. Ce sont des palettes normes européennes.

Q3: Y'a-t-il des produits dangereux (ex. accu, batteries, produits de nettoyage, etc....) ou d'autres produits réglementés ?

R3: Ne concernent ni produits dangereux ni produits réglementés.

Q4: Est-ce que tous les envois doivent être palettisés ?

R4: Oui, tous les envois doivent être palettisés, filmés et cerclés.

Q5: Y'a-t-il des délais de livraison à respecter ?

R5: Non, aucun délai à respecter mais le matériel doit être envoyé dans les 2-3 jours de la réception.

Q6: Pouvez vous nous communiquer les incoterms par destinations ?

R6: L'Incoterm utilisé est le CPT : Carriage Paid To. (incoterms 2000)

**Q7: Est-ce que la marchandise est exonérée des droits d'importation dans chaque pays ?
Etablit-on des carnets ATA pour certains pays ?**

R7: L'équipement envoyé est en principe exonéré des droits d'importation.

L'OMPI fournit si nécessaire les documents requis au transporteur.

L'établissement des carnets ATA n'est pas fréquent dans la mesure où le matériel une fois envoyé devient la propriété exclusive du bureau bénéficiaire.

En revanche, de manière exceptionnelle, l'OMPI peut être amenée à établir de tels documents pour du matériel expédié dans le cadre de séminaires, conférences régionales, forum, et que ce matériel devrait revenir en Suisse.

Q8: Est-ce qu'il est possible d'obtenir des volumes et fréquences, estimés ou sur l'année écoulée ?

R8: Voir R1.

Q9: Est-ce que vos envois sont des expéditions « diplomatiques » ?

R9: Non, Les envois diplomatiques s'effectuent principalement par le biais de l'UNOG.

Q10: Questions liées à l'assurance des expéditions.

R10: Nous n'exigeons aucun taux de couverture si ce n'est au moins l'assurance de base de votre compagnie.